

GRACQ
Les Cyclistes Quotidiens
Locale d'Ixelles
Rue de Londres, 15
1050 Ixelles
T +32 487 78 72 15
ixelles@gracq.org



SNCB
Luc DE PAUW
City Station Manager
H-ST.CE.11 Area Manager Team
Rue du Progrès, 76
1030 BRUXELLES 3

Ixelles, le 14 février 2016

Objet : aménagements cyclables au nouvel arrêt Gerموir/Mouterij

Monsieur De Pauw,

Le 13 décembre dernier, la SNCB a lancé son offre suburbaine « S ». Celle-ci implique notamment l'ouverture d'un nouveau point d'arrêt sur le territoire de la commune d'Ixelles : l'arrêt Gerموir/Mouterij. Nous ne pouvons que nous réjouir du déploiement du réseau ferré en Région bruxelloise, le rail étant l'une des clés de voûte à favoriser intra- et extra-muros en vue de décongestionner la capitale.

Nous sommes également heureux de constater que la SNCB, conformément à son contrat de gestion et aux multiples déclarations de ses CEO successifs, ait intégré le réflexe « vélo » lors de la conception de l'arrêt Gerموir/Mouterij. Il s'agit certes d'un pas dans la bonne direction mais il est encore trop timide eu égard aux besoins réels des cyclistes. En effet, les aménagements y prévalant doivent être améliorés pour certains, renforcés pour d'autres afin de répondre à la demande des usagers à vélo, dont le nombre est en constante augmentation.

Lors de notre rencontre en gare de Bruxelles-Luxembourg, en date du 25 août 2015, nous avons brièvement abordé l'ouverture programmée de l'arrêt Gerموir/Mouterij. Nous avons alors insisté sur la nécessité d'assurer une offre de stationnement vélos adéquate, et ce dès la mise en service de ce nouveau point d'arrêt. Celui-ci étant effectif, nous vous appelons à dégager des solutions adéquates pour y rendre la complémentarité « train-vélo » encore plus attrayante qu'aujourd'hui, répondant de ce fait aux réalités des voyageurs utilisant la bicyclette.

Une offre de stationnement vélos à améliorer

L'un de nos membres actifs s'est rendu à l'arrêt Gerموir/Mouterij afin d'y objectiver la situation du point de vue de l'utilisateur cycliste. En termes de stationnement vélos, il y a relevé 5 arceaux en U renversé, placés contre les murs aveugles des maisons en direction de l'avenue de la Couronne. Si ceux-ci sont bien placés, n'entravant pas les cheminements piétons, nous pouvons déplorer qu'ils ne soient pas couverts et qu'ils ne puissent, à terme, répondre aux besoins des navetteurs cyclistes. En effet, lors de ladite visite de terrain, 3 vélos étaient déjà stationnés aux ranges-vélos prévus à cet effet, alors que l'arrêt n'était pas encore opérationnel.

Certes, les barrières en croix de Saint André préfigurant en direction de la rue du Vivier permettrait le stationnement de l'un ou l'autre vélo supplémentaire (2 à 3), et ce en laissant libre le passage des piétons. Ceci dit, il est fort à parier que celles-ci ne compenseront aucunement l'offre de stationnement vélos existante qui risque de rapidement s'avérer déficitaire, surtout à l'approche des beaux jours.

SECRÉTARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org

Un accès aux quais à renforcer pour les cyclistes

Si l'escalier d'accès aux quais de l'arrêt Gerموir/Mouterij débouchant, via un tunnel, sur la rue du Château est pourvu de goulottes – ce dont nous nous félicitons –, la situation est néanmoins loin d'être optimale pour le cycliste, n'étant ni confortable ni attrayante pour celui-ci. Outre la gêne provoquée par la main-courante, les changements de pentes y sont tels qu'ils induisent des angles si prononcés qu'ils rendent le maniement du vélo peu aisé (celui-ci a tendance à se bloquer). Par ailleurs, l'escalier d'accès vers le pont lui-même devrait également être muni de goulottes.

L'accès aux quais par les voyageurs cyclistes peut également être facilité par la présence d'ascenseur(s). Or, bien que l'arrêt Gerموir/Mouterij en soit pourvu, l'étroitesse de ceux-ci est telle qu'ils ne permettent pas aux cyclistes d'y entrer avec leur bicyclette.

Afin de favoriser leur lisibilité et leur utilisation, l'ensemble de ces aménagements cyclables devraient également être pourvus d'une signalétique adéquate.

Appel à une réflexion d'intermodalité globale

Étant donné le contrat de gestion liant la SNCB aux autorités fédérales et les objectifs liés en termes d'intermodalité, étant donné la récente résolution du CD&V et du VLD relative à la promotion de la combinaison « train-vélo »¹ appelant notamment à « *prendre des mesures nécessaires pour encourager et développer l'utilisation de la bicyclette dans le cadre de l'intermodalité tant en Wallonie, qu'en Flandre et à Bruxelles* », il y aurait lieu, au-delà des aménagements préconisés ci-avant, d'engager une réflexion plus globale quant au réaménagement de ce nœud multimodal (train-tram-vélo).

En effet, l'arrêt de tram étant déjà fort utilisé, la situation risque de rapidement coïncider, et ce avant même que l'offre des services « S » n'ait trouvé sa vitesse de croisière. Il importe dès lors d'avoir une vision globale et multimodale sur le long terme. L'aménagement devrait ainsi être reconsidéré en vertu de ces paramètres, s'inspirant par exemple de l'arrêt de tram de la place Flagey en veillant toutefois à y assurer une meilleure protection contre les intempéries. Ce type d'aménagement, esthétique, permet d'abriter à la fois usagers des transports en commun et vélos stationnés.

Nous ne doutons pas que vous aurez à cœur de trouver des solutions adéquates afin de rendre l'arrêt Gerموir/Mouterij plus attractif pour les usagers à vélo, conformément aux préceptes de l'intermodalité.

En vous remerciant d'avance pour votre bonne considération et restant à votre disposition pour de plus amples informations voire à organiser une visite sur site pour réfléchir ensemble aux améliorations qui pourraient être consenties en termes d'intermodalité « train-vélo », nous vous prions de croire, Monsieur De Pauw, en l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pauline de Wouters d'Oplinter
Responsable du GRACQ d'Ixelles

Copie du courrier à :

- Jacqueline GALANT, Ministre de tutelle de la SNCB
- Pascal SMET, Ministre bruxellois de la mobilité
- Caroline DÉsir, Echevine de la mobilité d'Ixelles
- Frederik DEPOORTERE, Manager vélo à Bruxelles Mobilité
- Maud VERKINDERE, Conseillère en mobilité à Ixelles
- Goeffrey USÉ, parking.brussels

SECRETARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org

¹ Résolution votée (vote négatif du PS et abstention du CDH) avec quelques amendements en fin de séance de la commission infrastructures du 1^{er} février 2016.